VILLE D'AUBENAS
www.aubenas.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBENAS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Romain RIBEYRE, Maire.

Présents : RIBEYRE Jean-Romain, ANDRE Augustin, ROCHE Eliette, AUDIGIER Nicolas, NGUYEN Isabelle, GHALKAOUI Ramzi, PETIT Ingrid, POYET Norbert, FRANCOIS Isabelle, RIBELLINO Franck, HUMBERT Evelyne, DUMONT Marc, DELVALLEE Cédric, CAPRIOGLIO Florence, OBERTI Patrice, ARCHINARD Catherine, NATHAN Bernard, ROUX Patricia, CHAILAN Thierry, PERRUSSET Benoît, CAYRON Blandine, VERMOREL Guillaume, SOARES Mathieu, AUZAS Philippe

Excusés : HADDAD Catherine donne procuration à PETIT Ingrid, SAUGET Elisabeth donne procuration à POYET Norbert, TEYSSIER Nicolas donne procuration à FRANCOIS Isabelle, BAULAND Manon donne procuration à AUDIGIER Nicolas, LENAIN Franck donne procuration à ANDRE Augustin, AULAGNER Pauline donne procuration à GHALKAOUI Ramzi, ORSET Marie donne procuration à CAYRON Blandine, DELOLME Samantha donne procuration à RIBELLINO Franck, COMBE FERRAGUT Patrice

Absent :

Secrétaire de séance : Catherine ARCHINARD

Date de la convocation :

22 octobre 2026

Délibération n°2026-222

OBJET : Budget Annexe CACP - Décision modificative n° 1 de l'exercice 2026

Transmis au représentant de l'Etat le : - 5 NOV. 2026
Affiché le :
Notifié le : - 5 NOV. 2026

Accusé de réception en préfecture
007-210700191-20261029-DEL2026-222-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2026

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 1612-11 ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu le budget primitif 2026 du Budget annexe CACP ;
Vu le budget supplémentaire 2026 du Budget annexe CACP ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir une décision modificative de l'exercice 2026 du Budget annexe CACP,

Considérant qu'il s'agit d'ajuster les écritures d'ordre et plus particulièrement les dotations aux amortissements 2026, ainsi que les reprises sur les subventions amortissables,

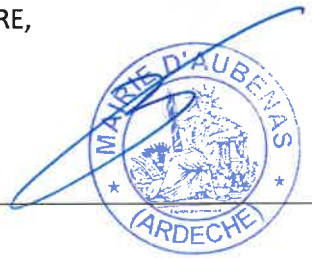
Considérant que cette décision modificative s'équilibre : en dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement à 150 €, et en dépenses et recettes d'ordre d'investissement à 150 €.

Le détail de ces mouvements est présenté ci-joint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 du Budget annexe CACP, afin d'ajuster les crédits des sections de fonctionnement et d'investissement conformément au tableau ci-annexé ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision modificative n°1 de l'exercice 2026 du Budget annexe CACP.

Extrait certifié conforme,

Jean-Romain RIBEYRE, Maire 	Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de l'affichage de la présente soit par courrier, soit par voie dématérialisée (www.telerecours.fr)

-

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Accusé de réception en préfecture
007-210700191-20261029-DEL2026-222-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2026

DM 1 du Budget annexe CACP

Section de fonctionnement - Détail (par article)

DEPENSES

		Libellés	Prévisions
023		**Virement à la section d'investissement**	**-900,00**
	023	Virement à la section d'investissement	
		01 Opérations non ventilables	-900,00
042		**Opérations d'ordre de transfert entre section**	**1 050,00**
	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	
		01 Opérations non ventilables	1 050,00
		Total des dépenses de la section de fonctionnement	**150,00**

RECETTES

		Libellés	Prévisions
042		**Opérations d'ordre de transfert entre section**	**150,00**
	777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	
		01 Opérations non ventilables	150,00
		Total des recettes de la section de fonctionnement	**150,00**

Section d'investissement - Détail (par article)

DEPENSES

		Libellés	Prévisions
040		**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**150,00**
	13911	Etat et établissements nationaux	
		01 Opérations non ventilables	150,00
		Total des dépenses de la section d'investissement	**150,00**

RECETTES

		Libellés	Prévisions
021		**Virement de la section de fonctionnement**	**-900,00**
	021	**Virement de la section de fonctionnement**	
		01 Opérations non ventilables	-900,00
040		**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	**1 050,00**
	28188	Autres immo. Corporelles	
		01 Opérations non ventilables	1 050,00
		Total des recettes de la section d'investissement	**150,00**

Accusé de réception en préfecture
007-210700191-20261029-DEL2026-222-DE
Date de réception préfecture : 05/11/2026

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)